CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E4665** **VALABLE JUSQU'AU** **25/09/2025**

ÉDITÉ LE 27/01/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1999

Forme juridique : SARL

Capital : 38 112

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AVIGNON 2015B01845

Siret : 424 566 743 00029

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 9036247

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000010892041004

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000010892041004

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : SOLELEC

2 AVENUE DU COMPAGNONNAGE
84000 AVIGNON

Téléphone : 04 90 87 37 97 **Fax :** 04 90 87 43 19

Portable : 0616573708

Responsabilité légale :
ALBRAND GUY GÉRANT

Site Internet :

E-mail : accueil@solelec.fr

Effectif moyen : 23 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 4 185 168 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4132	Plaques de plâtre (Technicité confirmée)		26/09/2023
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)		26/09/2023
6612	Fourniture et pose de plafonds suspendus modulaires (Technicité confirmée)		26/09/2023
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE MARSEILLE
IMMEUBLE LE PRADO FARGES
2 BIS RUE FARGES
13008 MARSEILLE

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E4665** **VALABLE JUSQU'AU** **25/09/2025**

ÉDITÉ LE **27/01/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1999
Forme juridique : SARL

Capital : 38 112

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AVIGNON 2015B01845

Siret : **424 566 743 00029**
Code NACE : 4321A
Numéro caisse de congés payés : 9036247

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000010892041004

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000010892041004

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : **SOLELEC**

2 AVENUE DU COMPAGNONNAGE
84000 AVIGNON

Téléphone : 04 90 87 37 97 **Fax :** 04 90 87 43 19
Portable : 0616573708

Site Internet :
E-mail : accueil@solelec.fr

Responsabilité légale :
ALBRAND GUY GÉRANT

Effectif moyen : 23 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
4132	Plaques de plâtre (Technicité confirmée) Mention RGE	26/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	16/01/2025
o Isolation des combles perdus	16/01/2025

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE MARSEILLE
IMMEUBLE LE PRADO FARGES
2 BIS RUE FARGES
13008 MARSEILLE

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.